

a publiés ni, bien entendu, du dessin qui figurait dans les journaux de ce matin.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre ne convient-il pas que la modification des symboles nationaux qui, en définitive, traduisent les sentiments de la population, ne saurait être effectuée sans qu'il y ait une unanimité raisonnable dans le pays? Sinon, la nation sera plus divisée que jamais.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je compte bien que le gouvernement et, je l'espère, le Parlement, assumeront leurs responsabilités en cette affaire, en leur qualité de représentants élus de la population. J'espère que lorsque le gouvernement se sera acquitté de son devoir, tous les membres du Parlement, y compris mon très honorable ami, assumeront leurs responsabilités dans ce domaine.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre nous dirait-il s'il assume la responsabilité de l'emblème publié dans les journaux d'aujourd'hui, qui a été largement diffusé dans le pays—et figure même sur un timbre-poste, qui va faire l'objet d'explications extraordinaires de la part du ministre des Postes indiquant que cela représente l'unité canadienne? Est-ce là, oui ou non, l'intention du gouvernement?

Le très hon. M. Pearson: J'ai déjà dit, il y a un moment, au très honorable représentant que le gouvernement n'avait pas encore décidé quel modèle il présenterait au Parlement. Une fois cette décision prise, nous en ferons part au Parlement. Les honorables députés auront l'occasion de se former un jugement et, comme je viens de le dire, j'espère que les honorables vis-à-vis prendront cette décision de façon éclairée. Je suis convaincu qu'ils le feront.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'espère que le gouvernement agira en ce sens, comme l'exigent ses responsabilités, mais le premier ministre pourrait-il répondre à ma question de façon très précise? Pour le moment, le gouvernement préconise-t-il le drapeau aux trois feuilles d'érable? Ou bien la rumeur selon laquelle ce renseignement émanerait du bureau du premier ministre est-elle sans fondement?

Le très hon. M. Pearson: J'ai déjà répondu à cette question deux fois, monsieur l'Orateur.

Le très hon. M. Diefenbaker: Pas du tout!

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): A titre de question complémentaire, puis-je demander au premier ministre s'il est vrai que

le gouvernement se propose de présenter avant le 1^{er} juillet une mesure concernant l'adoption d'un drapeau canadien?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà déclaré qu'aucune décision n'a été prise quant au moment où une semblable mesure serait présentée. Nous nous sommes engagés à le faire au cours des deux premières années de notre arrivée au pouvoir.

Le très hon. M. Diefenbaker: Vous avez pris de nombreux autres engagements que vous n'avez pas tenus.

(Plus tard)

M. l'Orateur: La parole est à l'honorable député de Middlesex-Ouest.

M. W. H. A. Thomas (Middlesex-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question ayant trait au drapeau, mais étant donné la discussion qui a eu lieu, je pense que je vais la remettre à une date ultérieure.

(Texte)

REMANIEMENT DE LA CARTE ÉLECTORALE

COMMUNICATION DE LA CARTE ÉLECTORALE
AUX DÉPUTÉS LIBÉRAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable ministre de la Justice. Peut-il dire à la Chambre s'il est vrai que lors d'un «caucus» libéral, les députés libéraux avaient eu l'occasion de prendre connaissance des cartes électorales nouvelles et qu'ils auraient pris eux-mêmes une décision à ce sujet?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, c'est absolument faux; c'est un mensonge qui a été proféré lorsque ceci a été dit.

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège...

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît!

(Texte)

M. Choquette: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire...

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable député voudra bien reprendre son siège. La question a reçu une réponse.

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège...